



SPHERE LABORATORIES (LONDON) LTD

ADRESSE DE FACTURATION :

C/o Mainswood, Putley Common,
Nr Ledbury, HFDS, HR8 2RF, R.-U.
Tél. 01684 899306 Fax 01684 893322 Portable : +44 (0) 07875 283 542
e-mail : Fiona.homes@Sphere-London.co.uk

ADRESSE DE L'USINE/DE LIVRAISON/DE COLLECTE

Unit 8, Maylite Trading Estate, Martley, WORCS, WR6 6PQ, R.-U.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SECTION 1 : IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE L'ENTREPRISE

1.1 Identifiant du produit

1.1.1 Substances

Nom de la substance Sulfate d'aluminium et d'ammonium
Nom commercial Curb Crop Spray Powder / Curb Garden Powder / Curb S
Animal Repellent Concentrate

Numéros d'agrément MAFF 02480 / 03983 / 13564
Numéros d'agrément MAPP 14980

Numéro EINECS 2320553
Numéro de pré-enregistrement : Sans objet
Numéro CAS 7784-26-1

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées :

Formulant pour produits phytosanitaires
Aucune utilisation spécifiquement déconseillée

Coordonnées du fournisseur : Sphere Laboratories (London) Ltd, c/o Mainswood,
Putley Common, Ledbury, Herefordshire, HR8 2RF, R.-U.
Tél. : +44 (0) 1531 670023 e-mail Fiona.Homes@Sphere-London.co.uk

Numéro de téléphone d'urgence :
Ligne d'urgence 24 h/24 (Londres) : + 44 (0)207 188 0100
Ligne d'urgence au R.-U. uniquement : 0870 600 6266

SECTION 2 : IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1 **Classification** conformément au règlement (CE) n° 1272/2008

Aucune

2.2 **Éléments d'étiquetage :**

Pictogramme

Aucun

Mention d'avertissement

Aucune

Mention de danger : (mention D)

Aucune

Conseils de prudence :

P102 – Tenir hors de portée des enfants
P270 – Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit
P273 – Éviter le rejet dans l'environnement

P314 – Consulter un médecin en cas de malaise
P101 – En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette
P308 + P313 – En cas d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin
P307 + P310 – En cas d'exposition : appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

Classification conformément à la directive 1999/45/CE

Symboles de danger :

Aucun

Phrases R :

Aucune

Phrases S :

S2 CONSERVER HORS DE PORTÉE DES ENFANTS

S13 CONSERVER À L'ÉCART DES ALIMENTS ET BOISSONS, Y COMPRIS CEUX POUR ANIMAUX

S20/21 NE PAS MANGER, NE PAS BOIRE OU NE PAS FUMER PENDANT L'UTILISATION

S29/35 NE PAS JETER LES RÉSIDUS À L'ÉGOUT, NE SE DÉBARRASSER DE CE PRODUIT ET DE SON RÉCIPIENT QU'EN PRENANT TOUTES LES PRÉCAUTIONS D'USAGE

S45 EN CAS D'ACCIDENT OU DE MALAISE, CONSULTER IMMÉDIATEMENT UN MÉDECIN (si possible lui montrer l'étiquette)

S49 Conserver uniquement dans le récipient d'origine

Autres dangers

Aucun

SECTION 3 : COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Concentration	88 % m/m de sulfate d'aluminium et d'ammonium
Synonyme :	Alum.
Formule chimique :	$(\text{NH}_4)_2\text{Al}_2(\text{SO}_4)_4 \cdot 24\text{H}_2\text{O}$

SECTION 4 : PREMIERS SECOURS

Description des premiers secours :

Yeux : En cas de contact, rincer les yeux abondamment avec de l'eau pendant au moins 15 minutes, ou utiliser un bain d'œil.

Peau : En cas de contact avec la peau, bien se laver abondamment à l'eau et au savon. Laver les vêtements contaminés avant de les remettre.

Ingestion : Consulter immédiatement un médecin. Si un médecin n'est pas disponible immédiatement, appeler les services d'urgence.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés :
Aucun

Indication d'éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires :

GUIDE POUR LE MÉDECIN : Ce produit contient du sulfate d'aluminium et d'ammonium. Il convient de suivre un traitement minutieux en cas d'ingestion d'aluminium, c'est-à-dire un lavage gastrique, pour empêcher toute aspiration. Le produit est un répulsif pour mammifère, et les patients peuvent présenter des signes de détresse aigus. Il n'existe aucun antidote connu, et le traitement doit être symptomatique et de soutien.

SECTION 5 : MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction : Circonscrire l'incendie avec du sable ou de la terre, ou utiliser des extincteurs au dioxyde de carbone, au brouillard d'eau, à poudre sèche ou à mousse anti-alcool, avant l'arrivée des pompiers. En cas d'incendie, porter des vêtements de protection adaptés et un appareil respiratoire autonome. Confiner toute eau contaminée – Éviter de rejeter dans les égouts et les réserves/rivières d'eau douce.

Point d'éclair	Sans objet
Température d'inflammation spontanée	Sans objet
Polymérisation	Ne se produit pas

Dangers particuliers provenant de la substance ou du mélange :

Décomposition dangereuse – aucune décomposition thermique par oxydation à des températures inférieures à 600 °C

Conseils aux pompiers :

Porter des vêtements de protection adaptés et un appareil respiratoire autonome.

SECTION 6 : MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Limitier l'accès au secteur, le cas échéant, jusqu'à la fin des opérations de nettoyage.

Précautions pour la protection de l'environnement :

Empêcher toute pénétration du produit dans les égouts ou cours d'eau. En cas de contamination des égouts, des ruisseaux, du sol ou des évacuations, avertir les autorités locales.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage :

Déversements/fuites : Confiner le déversement avec une barrière de terre, de sable, de sciure ou d'autres substances absorbantes similaires. Ramasser la substance absorbante contaminée et la placer dans un récipient identifié, pour qu'elle soit éliminée par un sous-traitant agréé. Les surfaces contaminées peuvent être nettoyées à l'eau ou avec un mélange de détergent et d'eau. En cas de contamination dans un lieu public ou si le produit pénètre dans un cours d'eau ou un égout, avertir la police et le syndicat des eaux.

SECTION 7 : MANIPULATION ET STOCKAGE

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger :

Manipulation normale : Ce produit n'est PAS un poison classifié. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Tenir hors de portée des enfants, et conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

Conditions de stockage sûr, y compris les incompatibilités :

Recommandations en matière de stockage: Le produit doit être stocké dans son récipient étiqueté d'origine, lequel doit être fermé hermétiquement et stocké dans un endroit sûr sous clé. Le produit doit être protégé du gel, et est stable dans son emballage d'origine pendant au moins 2 ans.

SECTION 8 : CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION PERSONNELLE

Paramètres de contrôle : Aucune limite d'exposition professionnelle n'a été définie pour les substances contenues dans ce mélange.

Contrôles techniques appropriés : Veiller à ce que des stations de lavage oculaire et des douches de sécurité soient prévues à proximité du poste de travail.

Mesures de protection personnelle : Principale voie d'exposition : ingestion
Symptômes – goût acide désagréable

Porter des vêtements de protection adaptés lors de la manipulation du concentré. Tous les vêtements de protection, en particulier l'intérieur des gants, doivent être lavés après utilisation. Pour d'autres conseils, voir la Section 2 de la présente fiche et l'étiquette du produit. Limites d'exposition non définies.

SECTION 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect :	Poudre blanche/jaune pâle
Odeur :	Odeur chimique distinctive
Pression de vapeur :	Sans objet
Densité de vapeur :	Sans objet
Volatilité :	Sans objet
Inflammabilité :	Non inflammable

SECTION 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité :	Stable dans des conditions normales.
Stabilité chimique :	Le produit est stable dans des conditions normales de stockage dans son récipient d'origine. Il doit être protégé du gel. Voir également la Section 3 de la présente fiche.
Possibilité de réactions dangereuses :	Aucune polymérisation dangereuse attendue.
Conditions à éviter :	Éviter les substances oxydantes
Substances incompatibles :	Solution acide ; il est donc déconseillé de la mélanger avec des substances alcalines
Produits de décomposition dangereux :	Aucun n'est connu.

SECTION 11 : INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

DL 50/CL 50 :	Toxicité orale aiguë, rat : DL 50, rat (mâle et femelle) = > 2 g/kg ; Toxicité cutanée aiguë, DL 50, rat (mâle et femelle) = > 2 g/kg. Irritation cutanée, lapin – non irritant Irritation oculaire, lapin – légèrement irritant (non classifié) Toxicité chronique – aucun effet indésirable rapporté
----------------------	--

Effets chroniques potentiels sur la santé

Cancérogénicité :	Aucun effet indésirable rapporté
Mutagénicité :	Aucun effet indésirable rapporté
Toxicité pour la reproduction :	Aucun effet indésirable rapporté

SECTION 12 : INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Le sulfate d'aluminium ammonique présente une faible toxicité pour l'environnement. Il est sujet à la dégradation, et ne présente aucun effet de bioaccumulation

SECTION 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthode d'élimination : Éliminer le produit indésirable et l'emballage vide conformément aux réglementations locales.
Ne pas utiliser le récipient à d'autres fins.

SECTION 14 : INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Le sulfate d'aluminium ammonique n'est pas classifié.

Taille d'emballage :	20 kg
Classe de danger :	Sans objet
Groupe d'emballage :	Sans objet
Classe d'emballage :	Sans objet

Limites de quantités transportées : Avion passager/autorail – Aucune limite
Avion cargo – Aucune limite

SECTION 15 : INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Réglementations nationales et internationales
Réglementations européennes/internationales
La classification et l'étiquetage ont été réalisés conformément aux directives de l'UE 67/548/CEE et 1999/45/CE, à leurs amendements et aux utilisations prévues.

Utilisation prévue : Répulsif agricole, horticole, sylvicole et industriel
Contient 83 g par litre de sulfate d'aluminium et d'ammonium dans une base aqueuse.

Phrases de risque :
AUCUNE

Mentions de danger :
AUCUNE

Phrases de sécurité :
S2 CONSERVER HORS DE PORTÉE DES ENFANTS
S13 CONSERVER À L'ÉCART DES ALIMENTS ET BOISSONS, Y COMPRIS CEUX POUR ANIMAUX
S20/21 NE PAS MANGER, NE PAS BOIRE OU NE PAS FUMER PENDANT L'UTILISATION
S29/35 NE PAS JETER LES RÉSIDUS À L'ÉGOUT, NE SE DÉBARRASSER DE CE PRODUIT ET DE SON RÉCIPIENT QU'EN PRENANT TOUTES LES PRÉCAUTIONS D'USAGE
S45 EN CAS D'ACCIDENT OU DE MALAISE, CONSULTER IMMÉDIATEMENT UN MÉDECIN (si possible lui montrer l'étiquette)
S49 Conserver uniquement dans le récipient d'origine

Conseils de prudence :

P102 – Tenir hors de portée des enfants
Aucun équivalent
P270 – Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit
P273 – Éviter le rejet dans l'environnement
P314 – Consulter un médecin en cas de malaise
P101 – En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette
P308 + P313 – En cas d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin
P310 – Appeler immédiatement CENTRE ANTIPOISON ou un médecin
P307 + P11 – En cas d'exposition : appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin
P301 + P310 – En cas d'exposition : appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin
P309 + P311 – En cas d'exposition ou de malaise : appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin
P342 + P311 – En cas de symptômes respiratoires : appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

SECTION 16 : AUTRES INFORMATIONS

À utiliser uniquement conformément aux recommandations figurant sur l'étiquette du produit.

À notre connaissance, les présentes informations sont exactes au moment de leur impression, mais, en cas d'empoisonnement accidentel, il convient de demander conseil en appelant la ligne d'urgence 24 h/24 du centre d'information antipoison, au + 44 (0) 207 188 0100.

TOUJOURS LIRE L'ÉTIQUETTE. UTILISER DES PESTICIDES EN TOUTE SÉCURITÉ.

Composée par : SPHERE LABORATORIES (LONDON) LTD
Date de modification : 25 février 2014

AVIS DE NON-RESPONSABILITÉ

Les informations figurant dans la présente fiche de données de sécurité sont considérées comme fiables, mais aucune représentation ou garantie n'est donnée quant à leur exactitude, à leur adéquation à une application particulière ou aux résultats pouvant être obtenus à partir de celles-ci. Il incombe à l'utilisateur ou au distributeur de s'assurer que les informations figurant dans la fiche de données de sécurité sont pertinentes pour le produit qu'il fabrique, manipule ou vend, selon le cas. Aucune garantie explicite ou implicite ne saurait être donnée quant à l'adéquation de ce document à toute fin particulière.